

DOSSIER DE PRESSE

INAUGURATION DU CENTRE TECHNIQUE DE PRÉ-COLLECTE (CTPC)

MARDI 17 OCTOBRE 2023



LE CENTRE TECHNIQUE DE PRÉ-COLLECTE (CTPC) : UN NOUVEAU SITE OPTIMISÉ POUR UNE MEILLEURE GESTION DES DÉCHETS

Contexte

En 2017, GrandAngoulême a adhéré à Calitom pour la compétence «Traitement des déchets ménagers et assimilés». **Le protocole signé entre les deux parties comprenait le transfert de la gestion du site de l'usine d'incinération des ordures ménagères (UIOM) de La Couronne, ainsi que sa mise à disposition.**

« fin de la mise à disposition [...] dans le cas où les biens mis à disposition au titre des présentes ne sont plus nécessaires à l'exercice de la compétence traitement exercée par Calitom, ils pourront être désaffectés et rétrocédés à GrandAngoulême par voie de délibération concordantes entre les parties ».

Protocole signé par Calitom et GrandAngoulême le 5 juillet 2019

Les activités sur ce site ont pris fin le 30 juin 2019, entraînant le transfert à GrandAngoulême de la maîtrise d'ouvrage de l'opération des travaux de démantèlement et de reconfiguration de l'UIOM.

Ainsi, le conseil communautaire du 25 janvier 2022 a approuvé le changement d'affectation de l'UIOM, ayant pour effet de restituer le site à son propriétaire, à savoir GrandAngoulême.

Après décision de GrandAngoulême, ce site classé ICPE (installation classée pour la protection de l'environnement) est **transformé en pôle logistique nécessaire au pôle « Pré-collecte » du service Déchets Ménagers, géré à 100% en régie par les agents de GrandAngoulême.**



Centre technique de pré-collecte à La Couronne

Un engagement écologique et vertueux

Dans le cadre de sa feuille de route **Transition Écologique**, GrandAngoulême et son service Déchets Ménagers sont engagés dans le programme de prévention/réduction des déchets « J'agis pour réduire » à l'échelle départementale ainsi que dans des actions de sensibilisation au tri des déchets sur son territoire. **La réhabilitation du site technique concourt à mener à bien cette politique.**

A ce titre, le pôle Pré-Collecte contribue à la mise en œuvre des solutions techniques à destination des administrés, notamment à travers :

- la livraison de bacs
- la distribution de sacs jaunes
- la campagne de distribution des composteurs
- la distribution des badges d'accès aux bornes à déchets alimentaires

Le CTPC permet un accueil optimal du public tout en offrant une meilleure ergonomie de travail aux agents présents sur le site.

Un choix stratégique

Plusieurs raisons motivent ce choix de site :

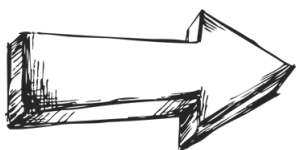
- l'emplacement géographique
- la proximité du Centre Technique des Déchets Ménagers
- les espaces de stockage multiples pour les bacs
- les équipements liés à l'activité du service (composteurs, etc...)

Aussi, le nombre croissant de véhicules à entretenir a conduit GrandAngoulême à élaborer un projet **d'agrandissement de l'atelier mécanique** à l'emplacement des bâtiments de l'ancienne plateforme technique de Frégeneuil.

Aspects fonctionnels

Ce site technique, **situé au 97 route de Saint-Michel à La Couronne**, a pour fonction d'assurer les opérations suivantes :

- le stockage de bacs à déchets (bacs individuels et collectifs)
- la maintenance des bacs à déchets
- la distribution de sacs jaunes
- la distribution de composteurs et d'équipements dédiés au tri des déchets alimentaires
- l'accueil des végétaux (exclusivement des services techniques et déchetteries de GrandAngoulême)



Calitom a transféré les compétences de gestion à GrandAngoulême lors de la signature du protocole. **Concrètement, l'agglomération a financé et suivi les travaux de réhabilitation du site, transféré les activités de l'ancienne plateforme technique de Frégeneuil, préservé la continuité de service jusqu'à l'ouverture du CTPC et assure désormais la montée en puissance de ce nouveau site.**

La répartition de l'espace

Le CTPC est composé de différents espaces :

- un atelier pour la maintenance des bacs
- une aire de broyage des végétaux
- de plusieurs aires de stockage des bacs et autres équipements (composteurs,...)
- de bureaux et locaux pour le personnel du site (salle de réunion, vestiaires et réfectoire)

La **surface bâtie** représente environ **1 250 m²** réparti ainsi:

Rez-de-chaussée : 386 m²

Étage 1 : 719 m²

Étage 2 : 57 m²

Étage 3 : 81 m²

La superficie de l'ensemble des espaces (**bâtiments et extérieurs**) couvre environ **20 000 m²**.

Le montant total de l'opération est de 1 839 678 € HT, alloués par le GrandAngoulême, comprenant une participation à hauteur de 115 560 € par le Département de la Charente.

Le montant des travaux de réhabilitation s'élève à 1 723 393 € HT.

La réalisation des travaux

Les services de GrandAngoulême, tels les services marché, patrimoine ou encore déchets ménagers se sont investis dans l'élaboration et la mise en oeuvre de ce projet, épaulés par différents prestataires indiqués dans le tableau ci-contre :

MAITRISE D'ŒUVRE
SAFEGE (Maitrise d'oeuvre VRD)
DFS Architecture
CLIMAT CONSEIL
APMS16
ENTREPRISES
CHARIER TP
EIFFAGE ROUTE SUD OUEST
LONGEVILLE
SMAC
RENAUPLATRE
SARL BROUSSARD GILLES
ACTION BOIS
ENTREPRISE MARC MEUNIER
SOLS TEAM
ETANCHEITE DU SUD OUEST
EIFFAGE ENERGIE
BERNARD GENIE CLIMATIQUE
NOUVELLE SMTB

Historique

mi-décembre 2020 : dépôt du permis de construire

mars – avril 2021 : consultations des entreprises

été 2021 : début des travaux

été 2022 : fin des travaux

4 septembre 2023 : ouverture du site au public

CONTACT PRESSE

Pauline Bardoulat

Chargée de communication et de relations presse

Direction de la communication institutionnelle

GrandAngoulême

presse.grandangouleme@gmail.com

+33 6 86 41 17 14